



ANNEXE 11 (a. 9.15, 16, 19.2)
FORMULAIRE DE L'INGÉNIEUR FORESTIER
PLAN D'ÉRABLIÈRE 2012

*Dans le but d'alléger le texte,
seul le masculin est utilisé*

IMPORTANT

- Inscrire le numéro de FPAQ du producteur en haut à droite du formulaire
- Le terme « érablière » désigne l'ensemble des fonds de terre supportant les érables servant à la production de sève d'érable
- L'ingénieur forestier et le producteur doivent signer le présent formulaire
- Joindre le Plan d'érablière (rapport) à ce formulaire
- Envoyer les données numériques (shapefiles) par la poste (CD-ROM) ou par courriel au : fpaq.forets@upa.qc.ca

Identification du producteur

Nom de l'entreprise ou du producteur : _____

NIM (Numéro d'identification ministériel MAPAQ) : _____

Adresse de correspondance du producteur

Nom du contact	Prénom du contact
Adresse	
Code postal	Téléphone résidence
Téléphone travail	Cellulaire
Télécopieur	Courriel

Information sur l'érablière (indiquez la présence de cabane ou de stations par secteur en cochant le)

Secteur 1 <input type="checkbox"/> Cabane à sucre <input type="checkbox"/> Station de pompage			
Désignation cadastrale	Superficie (ha)	N ^{bre} d'entailles installées	N ^{bre} d'entailles potentielles
Secteur 2 <input type="checkbox"/> Cabane à sucre <input type="checkbox"/> Station de pompage			
Désignation cadastrale	Superficie (ha)	N ^{bre} d'entailles installées	N ^{bre} d'entailles potentielles
Secteur 3 <input type="checkbox"/> Cabane à sucre <input type="checkbox"/> Station de pompage			
Désignation cadastrale	Superficie (ha)	N ^{bre} d'entailles installées	N ^{bre} d'entailles potentielles
Secteur 4 <input type="checkbox"/> Cabane à sucre <input type="checkbox"/> Station de pompage			
Désignation cadastrale	Superficie (ha)	N ^{bre} d'entailles installées	N ^{bre} d'entailles potentielles
Secteur 5 <input type="checkbox"/> Cabane à sucre <input type="checkbox"/> Station de pompage			
Désignation cadastrale	Superficie (ha)	N ^{bre} d'entailles installées	N ^{bre} d'entailles potentielles
Secteur 6 <input type="checkbox"/> Cabane à sucre <input type="checkbox"/> Station de pompage			
Désignation cadastrale	Superficie (ha)	N ^{bre} d'entailles installées	N ^{bre} d'entailles potentielles

TOTAL

Superficie totale de l'érablière (ha) visée par la présente demande	Nombre d'entailles installées actuellement	Nombre d'entailles potentielles de l'érablière selon les normes d'entailage

Réalisation de l'inventaire forestier sur le terrain

Nom de la (des) personne(s) qui a (ont) réalisé l'inventaire forestier	Date de l'inventaire
--	----------------------

Attestations de l'ingénieur forestier

- J'ai réalisé ou supervisé le Plan d'érablière ci-joint suite à la demande de _____, producteur et/ou propriétaire de l'érablière décrite à la présente.
- Le mandat d'évaluation de la superficie exploitée a été fait à l'aide d'un appareil GPS et l'évaluation du nombre d'entailles total actuellement en production dans l'érablière à l'aide de placettes-échantillons.
- Je me suis conformé aux normes d'inventaire et modalités d'exécution de la Fédération dans le cadre de mon mandat, telles que spécifiées dans le document « Plan d'érablière - Contenu et modalités de réalisation : directives à l'ingénieur forestier; version juin 2011 ».
- Je n'ai aucun intérêt personnel dans l'érablière faisant l'objet de la présente.
- J'ai demandé au producteur s'il exploitait, louait ou achetait l'eau d'érable en provenance d'entailles situées à l'extérieur des zones décrites à la présente et sa réponse est négative. Celui-ci m'a confirmé que la totalité des entailles qu'il exploite ont été déclarées, inventoriées et incluses dans l'inventaire forestier ci-joint.
- Dans le cadre de l'inventaire forestier, aucun secteur nouvellement installé ou exploité depuis moins de deux (2) récoltes n'a été observé et si oui, je l'ai clairement indiqué au Plan d'érablière annexé à la présente en isolant distinctement ces secteurs.



Signature du producteur

J'ai pris connaissance des informations inscrites sur ce formulaire et elles sont véridiques.

ET J'AI SIGNÉ _____ À _____
(signature du demandeur) (ville)

CE _____
(date)



Signature de l'ingénieur forestier

ET J'AI SIGNÉ _____ À _____
(signature de l'ingénieur forestier) (ville)

CE _____
(date)

Nom de l'ingénieur forestier (en caractères d'imprimerie) : _____

Numéro de membre de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec : _____



PLAN D'ÉRABLIÈRE 2012

CONTENU ET MODALITÉS DE RÉALISATION : DIRECTIVES À L'INGÉNIEUR FORESTIER
VERSION JUIN 2011

1. OBJECTIFS DU PLAN D'ÉRABLIÈRE

- Identification cadastrale complète et localisation de l'érablière en lien avec le contingent
- Évaluation du potentiel acéricole théorique de l'érablière et évaluation du nombre d'entailles exploitées
- Création d'une base de données multi-usages (registre) des érablières exploitées au Québec

2. REMARQUES GÉNÉRALES ET CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Le terme « érablière » désigne l'ensemble des sections de forêt exploitées pour la sève
- Le Plan d'érablière doit être transmis dans le format établi par la Fédération et joint au Formulaire de l'ingénieur forestier dûment rempli
- Le Plan d'érablière doit obligatoirement être signé par un ingénieur forestier membre de l'OIFQ
- L'inventaire forestier, tout comme la compilation des données, peuvent être exécutés par un technicien forestier ou une autre personne compétente pourvu que cette personne agisse sous la supervision et la responsabilité de l'ingénieur forestier signataire du Plan d'érablière
- Les normes d'inventaire et modalités d'exécution inscrites à ce document doivent être respectées sans quoi le Plan d'érablière peut être refusé par la Fédération

3. CONTENU DU PLAN D'ÉRABLIÈRE

- Une désignation cadastrale complète des lots où se situe l'érablière
- Une carte d'ordre général situant la propriété du producteur dans son environnement
- Une carte du contour de l'érablière avec les éléments s'y rapportant (cabane, superficie, etc.)
- Une carte de chaque section de l'érablière avec la disposition des placettes-échantillons
- Une photographie couleur du bâtiment principal (cabane à sucre)
- Le formulaire de compilation des données d'inventaire
- Les résultats de l'inventaire forestier
- Toute autre information jugée pertinente par l'ingénieur forestier

4. CONTOUR DE L'ÉRABLIÈRE

- Faire un contour de chacune des sections de l'érablière installée sur tubulures ou exploitée à la chaudière
- Utiliser un appareil GPS en mode cinématique d'une précision supérieure à 10 mètres et moins
- Prendre des points GPS de l'emplacement du bâtiment principal et des différentes stations de pompage

5. INVENTAIRE FORESTIER

- Exécuter un inventaire par échantillonnage à l'aide de placettes-échantillons circulaires ayant un rayon fixe de 11,28 mètres, disposées de façon systématique et couvrant l'ensemble de l'érablière
- Ne pas utiliser le prisme

- Déterminer le nombre minimal de placettes requises avec la superficie obtenue des différents contours de l'érablière, tel qu'indiqué au Tableau 1
- Inventorier individuellement chaque section de l'érablière
- Prendre un point GPS à l'emplacement de chaque placette
- Dénombrer le nombre d'entailles actuellement exploitées (nombre de chalumeaux) dans chaque placette
- Dénombrer le nombre d'entailles potentiellement exploitables dans chaque placette en fonction des normes d'entaillage décrites au Tableau 2
- Dans chaque placette, déterminer s'il s'agit d'un secteur de l'érablière nouvellement exploité (présence d'un trou d'entaille ou moins sur les arbres) ou s'il s'agit d'un secteur en production depuis au moins deux années de commercialisation

6. COMPILATION DES DONNÉES

- En plus de la production d'un rapport d'inventaire forestier, reporter le résultat sommaire de l'inventaire au document de « Formulaire de l'ingénieur forestier / Plan d'érablière » ci-joint
- Au choix, pour la compilation des données, utiliser des classes de diamètre au DHP de 2 cm d'intervalle ou de 10 cm

Tableau 1 : Détermination du nombre minimal de placettes-échantillons selon la superficie

Superficie (ha)	Nombre de placettes-échantillons
1 à 5 hectares	5
5 à 10 hectares	1 par hectare
Plus de 10 hectares	Minimum 10 + 1 par 5 hectares supplémentaires (Ex : 20 ha = 10 + 2)

Tableau 2 : Norme d'entaillage selon le diamètre à hauteur de poitrine (DHP)

Diamètre à hauteur de poitrine (DHP)	Nombre d'entailles
0 à 20 cm	0
20 à 40 cm	1
40 à 60 cm	2
60 à 80 cm	3
80 cm et plus	4

7. TRANSMISSION DES DONNÉES NUMÉRIQUES

- Corriger les données des contours pour éviter les superpositions incongrues des tracés et vertex
- Utiliser le Datum NAD83 avec des coordonnées géographiques (latitude-longitude en degrés décimaux)
- Transmettre les données GPS dans le format « ESRI shapefile » avec toutes ses extensions comprenant au minimum les trois fichiers suivants XXX.shp, XXX.dbf et XXX.shx
- Transmettre un shapefile de type « polygone » incluant tous les contours de l'érablière exploitée
- Transmettre un shapefile de type « point » incluant tous les points prélevés sur le terrain (cabane, station, placettes) avec des identifiants uniques pour chacun (cabane, station1, P1, P2, etc.)
- Nommer les fichiers selon le numéro FPAQ du producteur (ex : #00000-contour.shp, #00000-points.shp)
- Envoyer les fichiers sur CD-ROM avec le Plan d'érablière ou encore par courriel au fpaq.forets@upa.qc.ca